

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS 2026



MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

LIGUE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

Pour les clauses non évoquées dans le présent règlement, il convient de se référer au code sportif de la FFM, aux R.T.S (règles techniques et de sécurité) aux règles générales et règlements de la discipline motocross de l'année en cours disponibles sur le site : <http://www.lmaura.org/>

ARTICLE 1 – CHAMPIONNATS

La Ligue motocycliste Auvergne Rhône Alpes met en compétition pour la saison 2026 les championnats de ligue suivants :

Dénomination de MASTER de ligue	Classes et cylindrées	Licences	Ages
125cc	Classe 2 125cc 2T	Licence délivrée par la FFM de type INJ, LUE, CEX, NJ3C et NCO	A partir de 13 ans révolus
MX1	Classe 3 et 4 De 151 à 500cc 2T De 251 à 650cc 4T Moto électrique	Licence délivrée par la FFM de type INT LUE, CEX et NCO	A partir de 15 ans révolus
MX2	Classe 2 De 100 à 150cc 2T De 175cc à 250cc 4T	Licence délivrée par la FFM de type INJ, LUE, CEX, INT, NJ3C et NCO	A partir de 13 ans <= à 125cc A partir de 15 ans > à 250cc
Vétérans	Classes 2 – 3 et 4	Licence délivrée par la FFM de type INT, LUE, CEX et NCO	A partir de 40 ans révolus

Spécificités

En 125cc la catégorie se décompose en 2 sous catégories :

*125cc Junior : 13 ans jusqu'à 17 ans maximum **au 31 décembre 2026**

*125cc National : 18 ans **dans l'année** et plus.

En vétérans, la catégorie se décompose en 4 sous catégories selon le règlement du championnat de France Vétérans (classement scratch) :

*Bronze de 40 à 46 ans

*Argent de 47 à 53 ans

*Or de 54 à 58 ans

*Platine à partir de 59 ans

ARTICLE 2 – GENERALITES

Le présent règlement est susceptible d'être modifié en cours de saison par avenant, à la seule discréption de la commission de motocross.

Le **championnat** de ligue se déroule sur **3 ou 4 épreuves** :

ZONE	DEPARTEMENTS	NOM
MCF	03 – 15 – 42 – 43 – 63	Massif Central Forez
PSAR	01 – 69 – 73 – 74	Pays de Savoie, Ain et Rhône
DAI	07 – 26 – 38	D.A.I Drôme, Ardèche et Isère
CANTAL	15	Trophée du Cantal

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

Le siège social du club détermine sa zone de rattachement.

Aucune autre course incluant une des catégories du **championnat de ligue** ne peut être organisée sur le territoire de la ligue Auvergne Rhône Alpes le jour d'une épreuve de ce championnat.

Le club organisateur de l'épreuve est responsable du bon déroulement de la manifestation, et, à ce titre se doit de mettre à disposition le personnel nécessaire (directeur de course adjoint, un commissaire sportif, commissaires de pistes, équipe d'entretien de piste, contrôleurs techniques et contrôleurs administratifs, ...).

Les officiels désignés ne s'occupent que de la partie sportive de la manifestation.

La désignation d'un délégué et d'un directeur de course est faite par la commission Auvergne Rhône Alpes en concertation avec les clubs organisateurs pour le bon fonctionnement des épreuves.

Le club organisateur d'une épreuve de championnat de ligue s'engage à respecter le présent règlement.

ARTICLE 3 – NUMERO DE COURSE – INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Le championnat de ligue est réservé aux licenciés de la ligue Auvergne Rhône Alpes inscrits dans les temps et titulaires d'une licence FFM pour l'année en cours.

Les pilotes titulaires d'une licence INTER Jeunes 125cc, MX2, MX1 peuvent être classés dans la catégorie correspondante.

Un pilote ne peut participer qu'à une seule catégorie sur une même épreuve.

Les plateaux 125cc, MX1, MX2, Vétéran sont composés d'un maximum de 40 à 45 pilotes à concurrence de la capacité d'homologation de la piste.

Numéro de course

Les pilotes conservent les numéros de course qu'ils ont demandé pour les championnats de zone.

Inscription aux épreuves

Les engagements se font en ligne sur le site <https://ffm.engage-sports.com>. Le paiement se fait uniquement par CB.

Ce n'est qu'une fois l'inscription validée que le pilote est considéré comme engagé. Cette validation est faite par le secrétariat de ligue.

Le tarif de l'engagement est fixé à 60€ pour toutes les catégories.

Forfait

En cas de forfait ou d'absence, il est impératif de contacter le ou la délégué(e).

Pour tout forfait un droit administratif de 10€ est retenu.

Seules les raisons médicales sont acceptées pour prétendre au remboursement du droit d'engagement. Le pilote doit fournir un certificat médical détaillé dans les 4 jours suivants son forfait.

La déclaration de forfait doit se faire par écrit (e-mail ou courrier). Aucun remboursement n'est effectué si le forfait intervient après la clôture des engagements, soit le 3^{ème} jour précédent la manifestation.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

Le pilote s'excusant moins de 30 jours avant l'épreuve ne peut participer à aucune autre épreuve organisée le même jour ou week end (hors championnat de France, trophée ou coupe de France, épreuve FIM ou FIM Europe, sélection fédérale).

ARTICLE 4 – DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Le championnat de ligue se déroule sur un jour, sur le même circuit avec d'autres catégories de la zone. Un pilote ne peut prendre le départ qu'à condition d'avoir fait au moins un tour d'essais.

Lors de la première épreuve du championnat de ligue, l'entrée en pré grille se fait par ordre d'inscription sur Engage Sports.

Durée des essais et manches

Un test de départ + essais libres de **15 à 20 min**

Essais chronométrés **15 min**

125cc, MX1, MX2, Vétéran **2 manches de 20 min + 1 tour**

ARTICLE 5 – LA SELECTION

Article 5.1 – du 15 janvier au 15 février

Cette période est réservée aux pilotes qui s'inscrivent à l'ensemble du championnat de ligue.

ARTICLE 6 – CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES – RÈGLES TECHNIQUES

Vérifications administratives

Le pilote doit obligatoirement présenter une pièce d'identité avec sa licence en cours de validité, ainsi que le livret technique.

Les contrôles sont effectués la veille de l'épreuve sur le circuit et doivent débuter au plus tard à 16h00.

Pour les horaires il convient de se référer au règlement particulier de l'épreuve.

Tout pilote n'ayant pas satisfait à cette obligation est considéré comme absent.

Le livret technique est remis lors de la première épreuve et doit être présenté sur chaque épreuve. En cas de perte du livret, le pilote est sanctionné d'une amende de 5€.

Chaque pilote reçoit lors des vérifications un bracelet « pilote » et, sous réserve de produire les licences adéquates, il reçoit en plus un bracelet « panneleur » et un bracelet « mécanicien ». L'âge minimum pour accéder à la zone de panneautage est de 14 ans.

Vérifications techniques

Les vérifications techniques sont effectuées la veille de l'épreuve sur le circuit et doivent débuter au plus tard à 16h00. Pour les horaires il convient de se référer au règlement particulier de l'épreuve.

L'attribution des transpondeurs se fait lors des vérifications techniques.

Le pilote doit présenter une machine propre lors de ces contrôles.

Tout pilote n'ayant pas satisfait à cette obligation est considéré comme absent.

Le club organisateur doit désigner un commissaire technique 1^{er} degré ainsi que 2 aides pour l'assister dans sa tâche.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

L'organisateur doit prévoir un espace clôturé, suffisamment vaste, disposant d'une entrée aménagée en couloir permettant le passage des machines une à une pour prévenir toute bousculade. Un abri couvert doit être prévu pour effectuer les vérifications et éventuellement le démontage des motos.

Pour toute question technique, il convient de se référer au règlement technique des championnats de France de motocross.

Toutes les interventions techniques doivent se faire sur un tapis environnemental sous peine de sanction.

Plaques de numéros

Les plaques de numéros doivent être conforme au règlement général du championnat de ligue.

ARTICLE 7 – CHRONOMETRAGE

La location du transpondeur n'est pas incluse dans l'engagement.

Deux formules sont possibles :

*la location du transpondeur à l'année est de 50€ (réservation sur le site <https://ffm.engage-sports.com> par CB) à restituer à la fin de l'année calendaire ou à renouveler pour la saison suivante.

*la location du transpondeur à l'épreuve est de 15€. Il convient de restituer le transpondeur le soir.

En cas de non restitution du transpondeur ou en cas de restitution d'un transpondeur défectueux à la fin de l'épreuve, le transpondeur est facturé 50€.

Les pilotes disposent d'un délai de trois jours pour envoyer, à leurs frais, le transpondeur à l'adresse du responsable des transpondeurs.

ARTICLE 8 – POINTS ET CLASSEMENTS

L'attribution des points se fait selon le barème ci-dessous pour les championnats de ligue 125cc, 125c junior, MX2 et MX1 :

1^{er}	25 pts	10^{ème}	11 pts	19^{ème}	2 pts	28^{ème}	1 pt	37^{ème}	1 pt
2^{ème}	22 pts	11^{ème}	10 pts	20^{ème}	1 pt	29^{ème}	1 pt	38^{ème}	1 pt
3^{ème}	20 pts	12^{ème}	9 pts	21^{ème}	1 pt	30^{ème}	1 pt	39^{ème}	1 pt
4^{ème}	18 pts	13^{ème}	8 pts	22^{ème}	1 pt	31^{ème}	1 pt	40^{ème}	1 pt
5^{ème}	16 pts	14^{ème}	7 pts	23^{ème}	1 pt	32^{ème}	1 pt	41^{ème}	1 pt
6^{ème}	15 pts	15^{ème}	6 pts	24^{ème}	1 pt	33^{ème}	1 pt	42^{ème}	1 pt
7^{ème}	14 pts	16^{ème}	5 pts	25^{ème}	1 pt	34^{ème}	1 pt	43^{ème}	1 pt
8^{ème}	13 pts	17^{ème}	4 pts	26^{ème}	1 pt	35^{ème}	1 pt	44^{ème}	1 pt
9^{ème}	12 pts	18^{ème}	3 pts	27^{ème}	1 pt	36^{ème}	1 pt	45^{ème}	1 pt

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

Pour les championnats de ligue Vétérans, le barème est le suivant :

1^{er}	45 pts	10^{ème}	24 pts	19^{ème}	15 pts	28^{ème}	6 pts	37^{ème}	1 pt
2^{ème}	40 pts	11^{ème}	23 pts	20^{ème}	14 pts	29^{ème}	5 pts	38^{ème}	1 pt
3^{ème}	37 pts	12^{ème}	22 pts	21^{ème}	13 pts	30^{ème}	4 pts	39^{ème}	1 pt
4^{ème}	35 pts	13^{ème}	21 pts	22^{ème}	12 pts	31^{ème}	3 pts	40^{ème}	1 pt
5^{ème}	33 pts	14^{ème}	20 pts	23^{ème}	11 pts	32^{ème}	2 pts	41^{ème}	1 pt
6^{ème}	31 pts	15^{ème}	19 pts	24^{ème}	10 pts	33^{ème}	1 pt	42^{ème}	1 pt
7^{ème}	29 pts	16^{ème}	18 pts	25^{ème}	9 pts	34^{ème}	1 pt	43^{ème}	1 pt
8^{ème}	27 pts	17^{ème}	17 pts	26^{ème}	8 pts	35^{ème}	1 pt	44^{ème}	1 pt
9^{ème}	25 pts	18^{ème}	16 pts	27^{ème}	7 pts	36^{ème}	1 pt	45^{ème}	1 pt

Un pilote qui n'a pas franchi le drapeau à damiers n'est pas classé.

En cas d'ex aequo au classement général d'une course, le classement de l'arrivée de la dernière manche sert à départager les pilotes.

ARTICLE 9 – REMISE DES PRIX

Les récompenses sont à la charge du club. Ce dernier doit récompenser à minima les 3 premiers des catégories ci-dessous :

- *125cc
- *125cc Junior (moins de 18 ans)
- *MX2
- *MX1
- *Vétérans scratch

En complément, l'organisateur doit prévoir de récompenser a minima :

- *la première féminine de chaque catégorie
- *le premier vétéran par catégorie (bronze, argent, or et platine)

Une remise des prix du championnat de ligue Auvergne Rhône Alpes se tient lors de la dernière épreuve. Les récompenses sont à la charge de la ligue.

ARTICLE 10 – JURY

Tous les points non prévus par le présent règlement sont tranchés par le jury conformément aux dispositions du code sportif fédéral.

ARTICLE 11 – RECLAMATIONS

Les classements sont affichés. En cas de réclamation, celle-ci doit être remise au directeur de course dans les 30 min qui suivent l'affichage des résultats. Un chèque de caution de 75€ (à l'ordre de la ligue) doit être joint avec chaque réclamation écrite.

ARTICLE 12 – DRAPEAU

Le premier tour des essais libres de chaque catégorie se fait sous drapeau jaune fixe sur tous les postes de commissaire de piste.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

ARTICLE 13 – HORAIRES

Voici une proposition d'horaires à titre informatif :

SAMEDI

15h30 19h30 Contrôles administratif et technique

DIMANCHE

DEBUT	FIN	CATEGORIE	MANCHE	TEMPS	
6h45	7h30	Contrôle administratif			
6h45	7h45	Contrôle technique			
8h00	8h15	A définir	Essais libres	13 à 15 min	
8h20	8h40	A définir	Essais libres	13 à 15 min	
8h45	9h05	A définir	Essais libres	13 à 15 min	
9h10	9h30	125cc ligue	Test départ + essais libres	15 à 20 min	
9h35	9h55	Vétérans ligue	Test départ + essais libres	15 à 20 min	
ENTRACTE					
10h05	10h20	A définir	Essais chronométrés	15 min	
10h25	10h40	A définir	Essais chronométrés	15 min	
10h45	11h00	A définir	Essais chronométrés	15 min	
11h05	11h20	125cc ligue	Essais chronométrés	15 min	
11h25	11h40	Vétérans ligue	Essais chronométrés	15 min	
11h45	12h05	A définir	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour	
REPAS					
13h45	14h05	A définir	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour	
14h10	14h30	A définir	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour	
14h35	15h00	125cc ligue	1 ^{ère} manche	20 min + 1 tour	
15h05	15h30	Vétérans ligue	1 ^{ère} manche	20 min + 1 tour	
ENTRACTE					
15h50	16h10	A définir	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour	
16h15	16h35	A définir	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour	
16h40	17h00	A définir	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour	
17h05	17h30	125cc ligue	2 ^{ème} manche	20 min + 1 tour	
17h35	18h00	Vétérans ligue	2 ^{ème} manche	20 min + 1 tour	
18h10		Remise des prix			
18h20		Réunion de jury			
20h00		Fin d'épreuve			

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

SAMEDI

DEBUT	FIN	CATEGORIE	MANCHE	TEMPS	
6h45	7h30	Contrôle administratif			
6h45	7h45	Contrôle technique			
8h00	8h15	A définir	Essais libres	13 à 15 min	
8h20	8h40	A définir	Essais libres	13 à 15 min	
8h45	9h05	A définir	Essais libres	13 à 15 min	
9h10	9h30	MX2 ligue	Test départ + essais libres	15 à 20 min	
9h35	9h55	MX1 ligue	Test départ + essais libres	15 à 20 min	
ENTRACTE					
10h05	10h20	A définir	Essais chronométrés	15 min	
10h25	10h40	A définir	Essais chronométrés	15 min	
10h45	11h00	A définir	Essais chronométrés	15 min	
11h05	11h20	MX2 ligue	Essais chronométrés	15 min	
11h25	11h40	MX1 ligue	Essais chronométrés	15 min	
11h45	12h05	A définir	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour	
REPAS					
13h45	14h05	A définir	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour	
14h10	14h30	A définir	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour	
14h35	15h00	MX2 ligue	1 ^{ère} manche	20 min + 1 tour	
15h05	15h30	MX1 ligue	1 ^{ère} manche	20 min + 1 tour	
ENTRACTE					
15h50	16h10	A définir	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour	
16h15	16h35	A définir	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour	
16h40	17h00	A définir	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour	
17h05	17h30	MX2 ligue	2 ^{ème} manche	20 min + 1 tour	
17h35	18h00	MX1 ligue	2 ^{ème} manche	20 min + 1 tour	
18h10			Remise des prix		
18h20			Réunion de jury		
20h00			Fin d'épreuve		